

**M. le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît. Tout le monde à la Chambre sait que le député de York-Sud—Weston (M. Nunziata) ne ferait jamais rien d'aussi ignoble. Je constate que le très hon. député s'est immédiatement levé pour dire qu'il retirait toute allégation en ce sens. Je crois que la présidence est intervenue juste à temps pour sauvegarder l'honneur de tous les députés.

**Mme Copps:** Je ne l'ai pas entendu.

**M. Tobin:** Qu'il répète, monsieur le Président, pour le compte rendu.

**M. le Président:** Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) fera figurer sa rétractation au compte rendu.

**M. Shields:** Pour satisfaire la meute, rétractez-vous donc, Joe.

**M. Clark (Yellowhead):** Monsieur le Président, je désire que ma rétractation figure au compte rendu.

**M. le Président:** Peut-être devrions-nous revenir à la demande. La présidence a entendu les interventions des députés. Comme l'a déclaré la présidence, le député de Windsor-Ouest (M. Gray) a succinctement invoqué les règles de procédure. Il semble qu'il y ait divergence d'opinion parmi les députés sur ce qui s'est dit ou sur ce qui a été cité. La présidence examinera la transcription et fera tout son possible pour s'assurer que les règles de la Chambre sont respectées. Je ferai part à la Chambre de ma décision.

**M. Gauthier:** J'invoque le Règlement pour rappeler une interprétation très importante de cet usage. Lorsque les ministres citent un passage d'un document, la tradition veut qu'ils déposent ce document, mais pas les députés d'arrière-ban. Le vice-premier ministre (M. Mazankowski) me semble avoir un peu trop généralisé quand il a prétendu que les députés d'arrière-ban et les simples députés auraient à déposer leurs questions. Cela accélérerait peut-être les délibérations à la Chambre, mais cela ne figure sûrement pas au Règlement à l'heure actuelle.

**M. Mazankowski:** Que je sache, aucun article du Règlement ni aucune règle de procédure ne stipulent que lorsqu'un ministre se fait des notes ou a des notes à sa disposition pour répondre à une question, il doit les déposer. Les documents officiels, oui; pas les documents non officiels. Cela devrait être bien entendu.

**Mme Copps:** Quand il cite un document, n'importe quel document.

**M. le Président:** La parole est au député de Windsor-Ouest (M. Gray). Il va sûrement me donner un sage conseil au sujet d'un autre rappel au Règlement.

### Travaux de la Chambre

## LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

### DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

**L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest):** Non seulement je prends la parole pour un rappel au Règlement tout à fait différent, mais je présume qu'il obtiendra l'appui et le consentement du leader parlementaire du gouvernement (M. Mazankowski). Je veux simplement lui demander de faire sa déclaration hebdomadaire habituelle au sujet des travaux du gouvernement

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Le député laisse entendre dans ses remarques préliminaires que désormais avant d'invoquer le Règlement il cherchera à obtenir mon consentement. Je ne m'attendrais pas à cela, mais c'est un précédent que je trouve assez agréable aujourd'hui.

● (1520)

**Mme Copps:** Attendez à la semaine prochaine.

**M. Mazankowski:** La députée qui est derrière vous et qui semble être plus loquace assise que debout voudra peut-être répondre à cette question.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. le Président:** Que le vice-premier ministre termine ses remarques.

**M. Mazankowski:** Monsieur le Président, en ce qui concerne les travaux de la Chambre, aujourd'hui nous poursuivons l'étude du projet de loi C-37 suivi des projets de loi C-18 et C-19.

**M. Shields:** Pouvez-vous imaginer être marié à elle?

**Mme Copps:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Un des députés insignifiants de l'Alberta que nous entendons très rarement intervenir demande: «Pouvez-vous imaginer être marié à elle?» Bien que cette remarque ne soit pas donnée comme antiparlementaire dans notre manuel de procédures parlementaires du siècle dernier, elle devrait certes être retirée comme le très honorable député de Yellowhead (M. Clark) a retiré sa remarque.

**Une voix:** Bien dit!

**M. le Président:** Un instant.

**Mme Copps:** M. Shields, M. Shields!

**M. le Président:** Les députés auraient-ils l'obligeance d'acquiescer au rappel à l'ordre de la présidence.

La présidence n'a pas entendu les paroles dont on se plaint à raison. Je compte que le député qui a fait cette remarque ou dit quelque chose du même genre retirera ses propos.

**M. Shields:** Je veux bien les retirer.